



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



nancy Charlemagne
Scolarité

Inscription en BUT en alternance

Votre inscription se fera en présentiel auprès de votre secrétariat, qui vous transmettra un dossier d'inscription à compléter et une liste de pièces justificatives à apporter (copie carte d'identité, copie diplômes, certificat JAPD, attestation de responsabilité civile...)

Les étudiants avec un contrat d'apprentissage devront s'acquitter de la CVEC :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Allez dans la rubrique Contribution Vie Etudiante et de Campus et suivez le guide.
L'attestation CVEC vous sera également demandée.

Les étudiants avec un contrat de professionnalisation ne sont pas concernés par la CVEC.

Votre inscription sera finalisée lorsque votre dossier sera complet et que vous aurez transmis votre contrat d'alternance.